

**Sujet :** [INTERNET] NON au nouveau projet éolien de Saint Sulpice les feuilles.

**De :** Gilbert WOLF <gilbertflow95357@orange.fr>

**Date :** 26/12/2021 13:05

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Actuellement, comme fréquemment à cette époque de l'année, un épisode anticyclonique prolongé, donc peu de vent et peu de soleil, est installé sur l'Europe occidentale.

Mme Pompili, ministre de la transition écologique tente de rassurer les français et les entreprises, en clamant qu'il n'y aura pas de pénurie d'électricité. **Pendant que 31 gigawatts (GWe) intermittents étaient mis en service à grands frais (140 milliards déjà engagés pour produire 10 % de notre électricité !), sans garantie de production aucune**, le parc pilotable, celui qui assure à tout moment notre approvisionnement, se voyait amputé de 13 % de sa capacité, soit 12,5 GWe en 15 ans.

Plus étonnant encore, les% deux réacteurs de Fessenheim, en parfait état de marche selon l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire), étaient arrêtés, le second en pleine crise du COVID, alors qu'ils constituaient un élément essentiel dans l'effort national pour limiter le réchauffement climatique.

La loi a confié à RTE (Réseau de Transport d'Électricité) la mission d'assurer l'équilibre du réseau, et à la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) le soin de garantir le bon fonctionnement des marchés de l'électricité au bénéfice des consommateurs finaux. L'ont-ils fait ? On peut en douter, car la nécessité de disposer de marges suffisantes pour faire face aux aléas est une évidence.

**La course au développement des énergies intermittentes est un leurre, car leur empreinte en consommation d'espace et en matières premières utilisées est dix fois supérieure au nucléaire, sans aucune garantie de réponse aux besoins des réseaux au moment voulu.** De plus elles sacrifient nos paysages, notre biodiversité et le bien vivre de plus en plus recherché par les urbains qui migrent de plus en plus nombreux vers nos territoires.

De plus, leurs prix annoncés sont mensonger, car ils ne tiennent pas compte des subventions accordées, de la priorité réseau qui disqualifie d'autres énergies, ni des externalités nécessaires pour les remplacer lorsqu'elles ne produisent pas. Enfin, elle ne contribue en rien à lutter contre le réchauffement climatique, car elles ne substituent pas à des énergies carbonées en France. La production est décarbonée à 90% ce jour 26 décembre à 10h00 selon **electricityMap**, alors que l'éolien peine à

assurer 5% de la consommation avec seulement 16% de la puissance installée en service ! Belle performance .....

D'autres énergies renouvelables, thermiques celles-ci, avec une rentabilité avérée seraient beaucoup plus efficaces, sans les inconvénients cités ci-dessus, permettant des économies d'énergies directement par le consommateur.

Un chauffe-eau solaire par exemple, peut être efficace plus de six mois de l'année, avec une technologie simple, sans obsolescence programmée, ni matériaux rares et devrait être installé sur toute nouvelle maison sollicitant un permis de construire. C'est le système performant par excellence, car il stocke directement de l'eau chaude (notre ancien cumulus), qui peut aussi alimenter un chauffage basse température par le sol.

Ce système ne passe pas par le vecteur électricité de nos chères éoliennes et panneaux photovoltaïques, électricité qu'on ne sait pas stocker massivement à l'heure actuelle et nécessitant des investissements supplémentaires conséquents.

Je me prononce donc CONTRE ce nouveau projet éolien de Saint Sulpice les feuilles.

Gilbert WOLF

Lussac Les Châteaux